



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : UNE UNION EUROPÉENNE DE LA SANTÉ NÉCESSITE UN CENTRE EUROPÉEN DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES MALADIES (ECDC) RENFORCÉ

FEAM et ses Académies membres accueillent favorablement les propositions de la Commission européenne pour une Union européenne de la santé et pour un Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) renforcé.

Dans un document publié aujourd'hui (14 mai), [Renforcement du mandat du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies \(ECDC\) et une nouvelle réglementation européenne sur les menaces sanitaires transfrontalières graves](#) (disponible en anglais), FEAM a rédigé une liste de recommandations ayant pour objectif de renforcer le mandat de l'ECDC.

La crise actuelle du Covid-19 a montré les limites ainsi que le potentiel pour plus de coordination européenne en termes de santé publique et de recherche médicale. L'absence de coordination des mesures des États membres a créé des problèmes conséquents et de la confusion chez les citoyens.

Comme expliqué par le **Professeur George Griffin, Président de la FEAM et Professeur honoraire en maladies infectieuses à l'Université de Londres St George**, *«les maladies transmissibles ne respectent pas les frontières – c'est pourquoi un cadre coordonné facilitant une coopération rapide et efficace des pays européens est nécessaires»*.

Les limitations de l'UE et des pouvoirs et ressources de l'ECDC a entravé les efforts pour contenir la pandémie, et empêché une réponse européenne coordonnée et fluide. Avec le soutien de ses Académies nationales et de leurs experts, FEAM a développé des recommandations pour améliorer le rôle de l'ECDC.

Professeur Henrique Barros, Président de l'Institut en santé publique de l'Université de Porto et un des experts ayant contribué au rapport, souligne que si l'UE veut que l'agence remplisse sa mission « il va falloir que lui soit garanti des ressources suffisantes et des compétences claires ».

Malgré les restrictions sur ses pouvoirs et ses capacités, l'ECDC continue à fournir des informations importantes et à relayer des données et des mises à jour sur la poursuite de la pandémie. Cependant, **un ECDC renforcé par de meilleures ressources serait capable de bien plus.**

La crise du Covid-19 a également rappelé la facilité avec laquelle les germes passent des animaux aux humains. C'est pourquoi il est essentiel de disposer d'un **solide programme "One Health"**, dans lequel les données médicales animales et humaines sont effectivement partagées et exploitées.

Même si la santé reste de la responsabilité des États membres, [les citoyens européens semble s'attendre de plus en plus à ce que l'UE y joue un rôle plus important](#). Leur voix doit aussi être entendue au moment de planifier les nouvelles stratégies de santé.

"Un ECDC plus fort et doté de ressources suffisantes pourrait constituer un réseau permettant de mieux faciliter l'échange de connaissances et d'améliorer les capacités de surveillance et de laboratoire en prévision des crises sanitaires", a conclu le Professeur Griffin.



Les Académies de FEAM avancent les recommandations suivantes auprès de la Commission, du Parlement et du Conseil européens :

1. S'assurer que **les attentes et les mandats** attribués à l'ECDC ainsi qu'aux autres institutions et agences de l'UE sont **assortis de ressources et de compétences suffisantes**.
2. **Maintenir l'attention de l'ECDC sur les maladies transmissibles et les menaces sanitaires transfrontalières** tout en suivant une vision intégrée de la santé qui s'attaque aux **inégalités en matière de santé** et accorde toute l'attention nécessaire aux **besoins sanitaires des populations vulnérables**.
3. Fournir des détails supplémentaires sur la manière dont l'interopérabilité et la **coopération entre les secteurs de la santé humaine et vétérinaire** seront assurées et garantir un **alignement plus étroit avec d'autres agences de l'UE**, telles que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et l'Agence européenne des médicaments (EMA), conformément à l'approche "Une seule santé" et pour répondre à la nécessité d'accroître l'échange d'informations.
4. Assurer un **suivi et un soutien continu à l'ECDC et aux autres agences** afin de garantir un apprentissage et une adaptation rapides aux changements de situation, y compris aux menaces sanitaires et aux technologies émergentes, notamment par l'intermédiaire d'un comité externe composé d'experts indépendants.
5. **Renforcer le rôle de l'ECDC en facilitant l'échange de connaissances** et l'offre de formation pour soutenir le développement des capacités de surveillance, de préparation et de laboratoire.
6. **Renforcer le rôle de l'ECDC dans le suivi et la surveillance des menaces pour la santé**, notamment en facilitant le partage des données au sein de l'espace européen des données de santé, tout en abordant les questions relatives au partage des données de santé à des fins de recherche avec des chercheurs d'institutions publiques situées en dehors de l'EEE/UE.
7. **Faciliter les synergies entre l'ECDC et d'autres institutions et agences de l'UE**, notamment la nouvelle agence de l'UE, l'Autorité européenne de préparation et de réaction aux urgences sanitaires (HERA), ainsi qu'avec d'autres éléments constitutifs de l'Union européenne de la santé, tels que l'espace européen des données sur la santé et la nouvelle stratégie pharmaceutique pour l'Europe.
8. **Clarifier la participation des experts externes et de l'ECDC au comité consultatif** proposé sur les urgences de santé publique et faciliter la participation de conseillers indépendants sur une base continue plutôt que ponctuelle.
9. **Favoriser un positionnement plus large de l'ECDC dans le réseau mondial des agences** en continuant à établir des liens et à partager des données avec d'autres agences similaires.
10. **Améliorer la conception du comité consultatif de l'UE** proposé pour les urgences sanitaires et assurer une **coordination claire avec l'OMS pour la déclaration d'une urgence sanitaire au niveau de l'Union** afin d'éviter tout conflit avec l'OMS et le cadre mondial du Règlement sanitaire international.

Vous trouverez plus de détails sur les dix points susmentionnés dans la déclaration de la Fédération des académies européennes de médecine sur le **renforcement du mandat du Centre européen de**



prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et un nouveau règlement de l'UE sur les menaces sanitaires transfrontalières graves, disponible [ici](#) (en anglais).

À propos de FEAM

FEAM est le groupe européen de coordination des Académies nationales de médecine, de pharmacie et des sciences vétérinaires, ou Académies nationales via leur division médicale. FEAM réunit 23 Académies nationales représentant des milliers de scientifiques parmi les meilleurs d'Europe. La mission de FEAM est de promouvoir la coopération entre les Académies nationales de médecine et les sections médicales des Académies des sciences en Europe ; de fournir une plate-forme pour formuler leur voix collective sur les questions concernant la médecine humaine et animale, la recherche biomédicale, l'éducation et la santé ayant une dimension européenne ; et d'étendre aux autorités européennes le rôle consultatif qu'elles exercent dans leur propre pays sur ces questions.

Contact : info@feam.eu

Pour les demandes médias :

Rúben Castro, Chargé de communication - FEAM

ruben.castro@feam.eu

+ 351 963266778

Dr Rosa Castro, Responsable de la politique scientifique - FEAM

rosa.castro@feam.eu

+32 (0)493886646